

Paris, le 1^{er} mars 2015

Jeunes issus de l'immigration : quels obstacles à leur insertion économique ?

France Stratégie apporte sa contribution au comité interministériel du 6 mars sur l'égalité et la citoyenneté. Un premier document identifie d'importants obstacles à l'insertion économique des jeunes issus de l'immigration en matière d'éducation, d'emploi, de conditions de vie et de logement. Ces jeunes nés et résident en France, ayant au moins un parent immigré, représentent 1 /5^e de leur classe d'âge. Un deuxième volet, qui formulera des propositions, sera publié le jeudi 5 mars.

Des parcours scolaires peu favorables à l'intégration économique

Les inégalités scolaires se creusent dès la maternelle et compromettent l'accès aux filières les plus favorables à la poursuite des études supérieures. Les 3/4 des élèves issus de l'immigration se retrouvent dans 1/4 des établissements d'enseignement.

- A l'âge de 15 ans, d'après les tests PISA, les jeunes issus de l'immigration sont deux fois plus susceptibles de figurer parmi les élèves en difficulté.
- Seulement 15% des élèves enfants issus de l'immigration décrochent une place en apprentissage contre 29% pour les autres jeunes.
- Près de 24 % des jeunes descendants d'immigrés sortent du système éducatif sans diplôme contre 16% pour les autres jeunes. Chez les descendants d'immigrés venus d'Afrique, ce taux est près de deux fois plus important (30 %) que chez les non-immigrés. 40% des jeunes descendants d'immigrés sortent chaque année du système éducatif sans diplôme ou diplômés du niveau CAP-BEP.
- La France fait moins bien en la matière que d'autres pays comparables.

Une difficile insertion sur le marché du travail, surtout pour les jeunes d'origine africaine

La France compte la plus importante "seconde génération" en Europe. Cette population, particulièrement jeune, connaît les mêmes difficultés que l'ensemble des jeunes de France, d'une façon encore plus prononcée.

- En 2012, 14,2 % des jeunes descendants d'immigrés était au chômage contre 8,6 % des jeunes sans ascendance migratoire directe. Ce taux est même près de deux fois plus important (à 40 %) pour les jeunes de moins de 25 ans d'origine.

- Parmi les descendants d'immigrés, les taux de chômage sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes, mais le taux d'activité des femmes en âge de travailler est plus faible (61 % contre 70 % pour les hommes).
- Les jeunes de moins de 30 ans descendants d'immigrés africains ont un taux d'inactivité presque deux fois plus important que leurs homologues sans ascendance migratoire.
- La probabilité pour les jeunes descendants d'immigré africain d'avoir un emploi stable, cinq ans après la fin de leurs études, est 1/3 plus faible par rapport aux natifs et aux descendants d'immigrés d'Europe du Sud.
- Etre descendants d'immigrés africains hors Maghreb réduit d'un quart la chance d'être salarié de la fonction publique d'Etat et accroît de 50% la chance d'être salarié de la fonction publique hospitalière.

Concentration spatiale, niveau de vie, conditions de logement et santé

Les immigrés et leurs descendants ne sont pas répartis de façon homogène sur le territoire.

- En 2008, parmi les 18-50 ans, 19 % des immigrés et 14 % de leurs descendants directs vivent dans une ZUS, contre seulement 4 % des autres résidents de la France métropolitaine en ménage ordinaire
- 46% des descendants d'immigrés d'Afrique qui ont entre 18 et 50 ans vivent en HLM contre 28 % pour les descendants d'immigrés dans leur ensemble et 14 % pour les 18-50 ans sans ascendance migratoire directe.
- La proportion des ménages de descendant d'immigrés concernés par le surpeuplement est deux fois plus importante que les ménages non immigrés.
- En 2007 le niveau de vie médian des non-immigrés était 50 % plus important que celui des immigrés. En 2011, il était 52 % plus important.
- Si les jeunes issus de l'immigration déclarent un état de santé plus altéré que les natifs (12 % contre 10 % pour les hommes ; 15 % contre 12 % pour les femmes), les inégalités en matière de santé sont moins marquées que pour leurs parents : 18 % des hommes contre 15 % pour les non immigrés et 25 % des femmes contre 16 % pour les non-immigrées) déclaraient un état de santé altéré. On constate enfin que l'origine géographique des parents n'a plus d'effets significatifs sur leur état de santé.

Comment expliquer ces difficultés et comment y répondre ?

Le facteur social joue un rôle non négligeable. On note que les jeunes descendants d'immigrés milieu viennent en moyenne de milieux socioéconomiques plus modestes que le reste de la population.

Cependant, même une fois neutralisés les effets de structure (origine sociale des parents, niveau de diplôme, localisation), le risque de chômage plus élevé persiste pour les descendants d'immigrés. Cet écart non expliqué, qui est très fort pour les descendants d'immigrés africains, renvoie à des facteurs non pris en compte dans les enquêtes utilisées pour établir ce constat. Parmi ces facteurs non expliqués se trouvent les phénomènes de discriminations à l'emploi liées principalement à l'origine supposée de ces jeunes ou à leur lieu de résidence. Cette discrimination, mesurée notamment via des « testings », apparaît particulièrement marquée pour les jeunes descendants d'immigrés d'Afrique, et pour les jeunes hommes.

Au delà des discriminations, d'autres facteurs peuvent expliquer les difficultés d'insertion économique des jeunes : l'accès à l'information et aux réseaux ou l'investissement familial dans l'acquisition de savoirs.

Si les discriminations sont probablement un facteur dominant pour l'accès au logement et probablement aussi pour l'emploi, elles ne le sont certainement pas pour l'école.

Il convient dès lors de s'interroger sur les ciblage de nos politiques publiques pour les rendre plus justes et plus efficaces.

Téléchargez la note d'analyse « Jeunes issus de l'immigration : quels obstacles à leur insertion économique ? », [sur notre site internet](#).